

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DU SST



OBJECTIFS & COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- Maintenir ou évaluer les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail (SST), définies dans le référentiel de formation à un niveau au moins équivalent, voir supérieur à celui de sa formation SST initiale.

PARTICIPANTS

Les salariés ayant participé à la formation initiale « Sauveteur Secouriste du Travail » dans les 24 mois précédents.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation dispensée en présentiel dans une salle équipée de matériel pédagogique : vidéoprojecteur, paperboard, postes informatiques individuels, support de cours

PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation « Sauveteur Secouriste du Travail » dans les 24 mois précédents.

MODALITÉS D'ÉVALUATION NIVEAU D'ENTRÉE & DE SORTIE

Avant la formation : audit des besoins et du niveau

A la fin de la formation : évaluation de la compréhension et de l'assimilation des savoirs et savoir-faire par le formateur

Formation qualifiante : attestation de fin de formation (appelée « certificat de réalisation »)

Formation certifiante : **possibilité d'être certifié SST, avec une carte de SST délivrée par l'INRS** (n° d'habilitation INRS : N° 618004/2015/SST-01/O/01) – éligible au CPF / 237259

DÉLAIS D'ACCÈS

Variables en fonction du statut, du financeur et du planning de nos formations en inter : merci de nous consulter.

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter.

PROGRAMME

S-01

1 JOUR
7 HEURES

4 À 8 PARTICIPANTS

INTRA OU INTER
SUR MESURE

175 € / JOUR*
PRIX INTER



www.contact@modula-formation.com



05 56 44 58 68

+ de formations sur :

www.modula-formation.com

TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Formation en présentiel dispensée par un formateur consultant en sécurité des biens et des personnes sur le lieu du travail.



PROGRAMME

L'INTERVENTION DU SST

PROTÉGER

EXAMINER

FAIRE ALERTER OU ALERTER

SECOURIR

CONDUITE À TENIR

MISE EN APPLICATION DES COMPÉTENCES DU SST AU SERVICE DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS SON ENTREPRISE

- Être face à une situation d'accident du travail
- Connaître le cadre juridique de son intervention en tant que SST
- Éviter le « sur-accident »
- Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
- Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même
- Rechercher les signes qui indiquent que la vie de la victime est menacée.
- Associer au(x) signes décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre et de le(s) prioriser
- En fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Mettre en œuvre une action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s) : Adulte, enfant, nourrisson
- Saignement abondant/ Étouffement/ Se plaint de : Malaise, douleurs empêchant certains mouvements et plaies qui ne saignent pas abondamment/ Ne répond pas, respire/ Ne répond pas, ne respire pas.
- Compression manuelle, pansement compressif, position latérale de sécurité, réanimation cardiopulmonaire, éviter l'aggravation de l'état de la victime...
- Éviter « l'accident » ou les maladies professionnelles.
- Situer son rôle de SST, en tant qu'acteur de la prévention, dans l'organisation de la prévention de l'entreprise : Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention
- Repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail
- Supprimer ou réduire, ou contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)
- Évaluation des stagiaires, épreuve certificative. Bilan de la formation

